

Paray-le-Monial, le 12 avril 2016



**Monsieur Gilbert PAYET**  
**Préfet de Saône et Loire**  
**196 Rue de Strasbourg**  
**71000 Macon**

**OBJET : Projet de méthanisation à Vitry en Charollais**

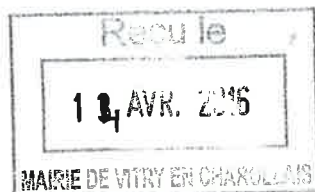
Monsieur le Préfet,

Compte tenu des éléments donnés par la commune de Vitry en Charollais et les entreprises situées à proximité du projet de l'usine de méthanisation, je vous indique que je ne suis pas favorable au lieu d'implantation de celle-ci. Un autre site plus isolé serait plus opportun.

En effet, situées dans le courant des vents dominants, ces entreprises et les habitants seraient impactés par les nuisances olfactives. Il en serait de même pour Paray le Monial, dans une moindre mesure certes, mais mon Conseil Municipal avait déjà émis un avis réservé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président



**Jean Marc NESME**  
Membre honoraire du Parlement  
Maire de Paray le Monial

Copie adressée à M. le Maire de Vitry en Charollais  
et de Saint-Léger-lès-Paray

